

Point 22 – Réseau de transports collectifs urbains de l'agglomération nantaise - Evolution de l'offre lignes régulières – Approbation

Intervention : Raymond LANNUZEL

Monsieur le président, chers collègues,

Les évolutions de l'offre de transport 2013 démontrent l'attachement de notre agglomération au développement des politiques publiques en matière de transport et la fréquentation toujours en hausse la pertinence de celle-ci.

Ainsi, malgré les incertitudes budgétaires toujours plus contraignantes (comme la réduction de 4,5 milliards d'euros des finances de l'État aux collectivités locales), Nantes métropole a réussi jusqu'à aujourd'hui à améliorer ses transports collectifs tout en maintenant une tarification attractive qui n'affaiblit pas une population déjà fragilisée par une conjoncture difficile.

Le passage à 2% du versement transport nous a aussi permis de dégager les marges de manœuvre suffisantes pour conserver notre capacité d'investissement afin de respecter nos engagements vis-à-vis du service public.

Le groupe des élus communistes relève, de nombreux points positifs dans cette délibération. Notamment la volonté intacte de créer un réseau lisible et à haut niveau de fréquence avec le chronobus. C'est déjà sur la bonne voie pour les quatre premières lignes, nul doute que les trois suivantes rencontreront le même succès.

Un autre point me semble essentiel, l'amélioration des dessertes en dehors du périphérique et nombreux sont les changements prévus cette année. Ce maillage est indispensable pour construire un réseau de transport public utile à l'alternative à la voiture.

Les transports publics sont plus de deux fois moins utilisés à l'extérieur du périphérique qu'à l'intérieur. En effet, les fréquences, les amplitudes horaires ou les dessertes ne peuvent être les mêmes que dans l'hyper-centre au vu du nombre de

montées possibles, dans les lieux où l'habitat est peu dense. Toutefois, des adaptations sont possibles, pour rendre le réseau plus attractif dans l'ensemble des communes de la métropole Nantaise. Et même au-delà, puisqu'en accord avec le Conseil général, Mauve-sur-Loire est aujourd'hui concerné par les dessertes de la ligne C7.

Notre agglomération regroupe 60% des emplois du département, une récente étude de l'INSEE montre qu'entre 8 heures et midi, la population grimpe de 8% à l'intérieur de notre métropole. De nouvelles convergences entre les TER et les réseaux LILA et TAN sont possibles et nécessaires, pour enrichir l'offre de transport, il nous faut donc approfondir la question.

L'offre de transport public nantais va de l'avant, avec 6% d'augmentation pour la rentrée 2013. La première conséquence en sera la création de 80 nouveaux emplois de conducteurs à la TAN, notre partenaire pour cette délégation de services publics.

Le travail doit donc continuer dans ce sens pour un réseau répondant aux différents besoins et accessible à tous.

Je vous remercie de votre attention.